

MEDINCELL

Société anonyme au capital de 221.683,48 euros Siège social : 3, rue des Frères Lumière, 34830 Jacou 444 606 750 RCS Montpellier (la « **Société** »)

TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 DECEMBRE 2020

Ordre du jour

- Nomination d'un nouveau membre du Conseil de surveillance (1^e résolution);
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités (2^e résolution).

PREMIERE RESOLUTION

(Nomination d'un nouveau membre du Conseil de surveillance)

L'Assemble Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire,

décide de nommer en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance :

- Madame Elisabeth Kogan,

pour une durée de 4 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024.

Madame Elisabeth Kogan a d'ores et déjà fait savoir à la Société qu'elle acceptait sa nomination en qualité de membre du Conseil de surveillance de la Société et précisé qu'elle n'était frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire l'exercice de ces fonctions.

SECONDE RESOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires,

confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités de dépôt et de publicité légales relatives à la résolution adoptée cidessus.





